



VOTRE CONTACT DANS L'ALLIER :
Fanny BLANC
Responsable marché agriculture
06 17 52 12 55 – fanny.blanc@cic.fr

Le mot du Responsable de Marché Agriculture

« Au CIC, nous croyons que l'avenir se construit aussi avec celles et ceux qui ont l'esprit d'entreprendre.

C'est pourquoi, nous mettons tout en oeuvre pour permettre aux nouvelles générations de réussir leur installation agricole.

En adhérant à la charte, nous démontrons notre engagement auprès des Jeunes Agriculteurs de l'Allier.

Car devenir client du CIC, c'est avant tout avoir accès à un conseiller dédié, à des offres pensées pour répondre à vos besoins et pouvoir être accompagné par des experts en région.

C'est aussi, rejoindre une banque performante et solidaire.

À l'heure où les défis à relever sont nombreux pour le monde agricole, ensemble, construisons pour que le monde bouge. »

Bastien PERRIER

Qui sommes nous ?

Acteur bancaire du monde agricole, CIC Lyonnaise de Banque accompagne chaque jour plus de 10 000 clients agriculteurs et viticulteurs. Entreprise à mission, la dimension entrepreneuriale est au coeur de nos valeurs. Chaque année, nous consacrons une part importante du résultat net de notre Groupe pour financer des projets environnementaux et sociétaux.

Nous agissons ainsi pour le développement des territoires et une société plus juste et plus durable.

Avec des centres de décision de proximité (plus de 90% de nos décisions de financement sont prises en agence), vous bénéficiez d'une grande réactivité. Enfin, nous garantissons à chacun de nos clients un conseiller dédié et non commissionné ainsi que la meilleure protection de leurs données personnelles en traitant 99% de leurs informations dans nos infrastructures localisées en France.

Accompagner les Jeunes Installés

Le CIC vous accompagne à chaque étape de votre projet.

• Financement des projets :

- Prêt Installation Agri au taux 2% jusqu'à 200 000 € et jusqu'à 15 ans ^[1]
- Prêt Transition : prêt à taux bonifié destiné à financer les projets à impact climatique (circuits courts, installation photovoltaïque en autoconsommation, mises aux normes, gestion de l'eau) ^[2]
- Energies renouvelables : des financements et des experts dédiés aux projets ENR (Photovoltaïque, Méthanisation, Hydroélectricité, éolien) ^[2]
- Aides financières à la conversion Bio, certification HVE et au diagnostic carbone allant jusqu'à 500 € ^[2]

• Protection de votre activité :

- Assurance Récolte : réduction de 50% la première année de souscription, puis dégressif les 4 années suivantes ^[3]

• Votre banque au quotidien :

- Accès simple et sécurisé à votre compte et les 6 premiers mois offerts ^[4]
- Terminal de Paiement Electronique : abonnement offert la première année ^[5].

Rencontrons-nous pour faire connaissance !

**Cliquez-ici
pour en savoir + !**

[1] CRÉDIT SOUMIS À CONDITIONS, valable jusqu'au 31/12/2025 et réservé au financement de l'installation des agriculteurs. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque. Bonification de taux soumise à l'obtention soit de l'aide ÉCORÉGIME issue de la Politique Agricole Commune pour 2023/2027, soit de l'une des certifications suivantes : Agriculture Biologique, Certification environnementale de Niveau 3 (HVE) ou de Niveau 2. Voir conditions en Agence CIC proposant ce crédit et sur cic.fr. [2] Sous réserve d'acceptation de votre dossier et d'éligibilité du projet financé. [3] Assurance Récolte est une offre de produits d'assurance distribués au travers des réseaux CIC par ACM Courtage. [4] Après les 6 premiers mois, à partir de 21,11€ HT/mois – tarif en vigueur au 01/07/2024. [5] Après la première année, à partir de 20€ HT/mois – tarif en vigueur au 01/09/2024